
**Enregistrement d'armoiries de personne physique ou
d'association familiale**

A.M. 14-12-2022

M.B. 08-02-2023

La Ministre de la Culture, par arrêté ministériel du 14 décembre 2022 a accordé, conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 octobre 2010 portant exécution du décret du 12 mai 2004 relatif à l'enregistrement d'armoiries de personne physique ou d'association familiale, l'enregistrement des armoiries de personne physique suivantes :

159. M. Dubois Noël, né à Saint-Trond le 25 décembre 1940] : parti d'argent à l'aigle bicéphale de sable becquée et membrée de gueules, et de sable à l'arbre arraché d'or. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins de sable et d'argent.

Cimier : l'arbre de l'écu.

Devise : "volonté et humilité" en lettres de sable sur un listel d'argent.

Dévolution : pour lui-même et ses descendants porteurs du nom.

Cet arrêté entre en vigueur au moment de sa signature.